

# PIECES A RETOURNER - SUR VOTRE PORTAIL DE CANDIDATURE AGATE

Tout dossier incomplet, illisible ou reçu après la date de clôture des inscriptions ne sera pas pris en compte.

**Merci de renommer chaque fichier selon la nomenclature suivante : NOM\_PRENOM\_nom-du-fichier\_DES2425**

- Le Règlement Intérieur et les Conditions Générales de Vente de l'INFBB signés par le stagiaire et le président de la structure
- Une lettre de motivation manuscrite, scannée, expliquant votre candidature à cette formation
- Un Curriculum Vitae détaillé
- Un certificat médical de **moins de 3 mois** de non contre-indication à l'encadrement et la pratique du basket-ball en compétition (cette mention est obligatoire), tamponné et signé
- Une photocopie de l'attestation de formation aux premiers secours en cours de validité (PSC1 ou équivalents)
- L'attestation d'assuré(e) social(e) en cours de validité (à télécharger sur [www.ameli-sante.fr](http://www.ameli-sante.fr))
- La photocopie d'une pièce d'identité recto verso **en cours de validité** pour toute la durée de la formation
- Une attestation d'assurance individuelle accident et responsabilité civile couvrant les dommages personnels
- Le devis de formation signé par votre structure ou vous-même
  
- Une photo d'identité conforme aux normes (nette, pas de pliure, 3,5cm de largeur x 4,5cm hauteur)
  
- La photocopie de l'un des diplômes suivants accompagnée d'une attestation du club justifiant de l'expérience nécessaire (voir rubrique "pré-requis" de la fiche de présentation / programme de formation) :**
  - BEES-1 option Basket-Ball,
  - DE-JEPS spécialité "perfectionnement sportif", mention basket-ball,
  - BP-JEPS, spécialité basket-ball;
  - BP-JEPS, spécialité sports collectifs, mention basket-ball, assorti de la carte d'entraîneur en cours de validité et d'une attestation d'entraînement de trois saisons sportives dans les cinq dernières années, délivrée par le DTN de la FFBB ;
  
- OU**
  - une attestation du DTN de la FFBB précisant que vous avez été joueur (ou joueuse) professionnel(le) ayant évolué au minimum pendant trois saisons sportives au sein des deux plus hauts niveaux de compétition en France ou à l'étranger ;
  - une attestation du DTN de la FFBB précisant que vous avez été sportif/sportive de haut niveau en basket-ball, inscrit(e) ou ayant été inscrit(e) sur la liste ministérielle mentionnée à l'article L. 221-2 du code du sport.
  
- Pour les Français de moins de vingt-cinq ans :**
  - une photocopie de l'attestation de recensement
  - une photocopie du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense

**Pour les candidats ne pouvant fournir ni l'un des diplômes ni l'une des attestations mentionnés ci-dessus, il sera procédé à la vérification des exigences préalables à l'entrée en formation au moyen de :**

- la production d'une attestation (délivrée par le directeur technique national du basket-ball) d'expérience d'entraîneur principal pendant trois saisons sportives au minimum au cours des cinq dernières années :
  - . dans une ou plusieurs équipes évoluant en championnat de France, jeunes ou seniors ;
  - ou**
  - . dans des équipes de niveau similaire en championnat étranger ;
  - ou**
  - . au sein d'une structure labellisée haut niveau en basket-ball par le ministère chargé des sports.
  
- d'un test consistant à l'analyse d'un document vidéo retraçant une séquence de jeu, d'une durée d'une minute au maximum, permettant d'apprécier les capacités du candidat à observer, analyser et établir un diagnostic en vue d'élaborer un entraînement pour un joueur ou une joueuse de haut niveau, ou pour un groupe de compétiteurs évoluant dans une compétition de haut niveau. La réussite à ce test fait l'objet d'une attestation délivrée par le directeur technique national du basket-ball.